

Le Journal du



• N° 403 • Vendredi 1^{er} Septembre 2017



LA DÉMATÉRIALISATION DES LICENCES

La F.F.F. a estimé que continuer à éditer la licence sous un support papier n'apparaissait plus opportun au regard du développement des nouvelles technologies, symbolisé par le déploiement de la feuille de match informatisée (F.M.I.) avec laquelle les licences sont directement intégrées dans la tablette du club recevant et consultables sur celle-ci avant la rencontre.

En tout état de cause, si le match n'est pas soumis à la F.M.I. ou si la F.M.I. ne fonctionne pas, il sera recouru à la feuille de match « Papier » et les clubs pourront désormais présenter les licences dématérialisées en utilisant un outil dédié, « Foot clubs Compagnon », dans une configuration qui sera adaptée pour devenir officielle.

C'est pourquoi il a été décidé de mettre fin au système d'impression des licences et d'instaurer officiellement la dématérialisation des licences, celles-ci devenant alors consultables à tout moment par les clubs via « Foot clubs Compagnon ».

En derniers recours, le club aura toujours la possibilité de présenter :

- soit des licences imprimées sur papier libre, qui seront alors retenues à ce titre par l'Arbitre,
- soit, comme antérieurement, une pièce d'identité comportant une photographie avec un certificat médical de non contre-indication ou la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée.

La réglementation portant sur la vérification et la présentation des licences, ainsi que sur la Feuille de Match Informatisée, a été modifiée en conséquence.

Une vidéo de présentation ainsi qu'une documentation Foot Clubs compagnon sont consultables sur le site du District.

AGENDA PROCHAINES RÉUNIONS DES COMMISSIONS DU DISTRICT

Mardi 5 Septembre 2017

- . à 15 H 00 : Commission des Coupes Seniors
- . à 18 H 00 : Commission du Statut de l'Arbitrage

Mercredi 6 Septembre 2017 à partir de 15 H 00 : Commission des Jeunes Section Animation

Jeudi 7 Septembre 2017 à partir de 15 H 00 : Commission des Jeunes Section Animation

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DES CLUBS DE L'OISE

Le District Oise de Football porte à la connaissance des clubs que se tiendra le Samedi 14 Octobre 2017 à partir de 8H30 à l'Espace Loisirs et Culture de CAUFFRY une Assemblée Générale Extraordinaire ayant pour but la mise en conformité des statuts du D.O.F. et l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire des clubs de l'Oise. Conformément aux statuts actuellement en vigueur, les vœux et demandes d'inscriptions de questions à mettre à l'ordre du jour devront être adressés au secrétariat du D.O.F. au plus tard le 13 Septembre 2017 sous pli recommandé ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club adressé au Secrétariat du DOF, UN mois au moins avant la date de l'Assemblée Générale, (cachet de la poste faisant foi ou de la date du courrier électronique) ceci en conformité avec les articles 9, 10 11 et 16 des Statuts du D.O.F



Réunion début de saison des Arbitres

Le Stage de rentrée des arbitres du D.O.F. aura lieu le Samedi 9 Septembre 2017 à partir de 9H00 au Centre des Cadres Sportifs, 1 rue du Général Leclerc à CREIL (près du Stade Vélodrome). Les consignes de rentrée et les modifications lois du jeu étant présentées ce jour-là, la présence de tous les arbitres est indispensable pour le bon fonctionnement de la prochaine saison.



FORFAITS GÉNÉRAUX

Veuillez noter que les équipes ci-dessous ont déclaré forfait général pour la saison 2017/2018 :

- US ROYE NOYON « C » Seniors D2B
- US ETOUY U16 D1 groupe A
- SC LAMOTE U16 D1 groupe B
- ST.RESSONS U16 D1 groupe B
- CS AVILLY St Lucien groupe E